



Challenge François Bétrisey

Donateur

Ce challenge est offert par François Bétrisey, membre d'honneur et ancien membre du comité de la SCTV.

Durée

Mise en circulation : 1971
Durée : Aussi longtemps qu'il est possible d'y graver le nom des bénéficiaires.
Attribution définitive : Remis au musée de la FSVT.
Remplacement : La FSVT pourvoit à son remplacement.

Règlement

Discipline : Fusil 300 m. toutes catégories
Attribution annuelle : Au tireur valaisan classé premier à l'addition du tir obligatoire et du tir en campagne effectués au sein d'une section membre de la FSVT.
Egalité : Départagée par le meilleur résultat au tir en campagne puis, par l'âge.

Rappel

Un rappel sous forme de gobelet sera remis à chaque bénéficiaire.

Dispositions particulières

Seul le texte français fait foi.

Le président

Hugo Petrus